

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 02 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                    Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Laurence LEVEE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON

Absents excusés                    Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Angélique STEUNOU), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Jean-Louis SENECHÉAU), Françoise GALLOUET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Béatrice REDON (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC)

Secrétaire de séance                Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire                Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

**Rapport n° 2024-18**

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL**

Rapporteur : Monsieur Olivier LECORVAISIER, Adjoint aux Finances et à l'accompagnement budgétaire des projets

Au vu du Compte Administratif 2023, il convient de procéder à l'affectation du résultat.

Les résultats de clôture du Compte Administratif 2023 font apparaître un excédent de fonctionnement de 2 326 351,14 €.

La Commission des Finances, réunie le 25 mars 2024, propose au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement 2023 en tenant compte de la couverture du déficit d'investissement constaté, corrigé des restes à réaliser de l'exercice écoulé.

Aussi, les comptes pourraient être abondés, au budget primitif 2024, de la façon suivante :

- 995 291,41 € à la couverture du besoin de financement dégagé au 31 décembre 2023 (article 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés) ;
- 1 331 059,73 € (soit le solde) pour le financement de la section de fonctionnement.

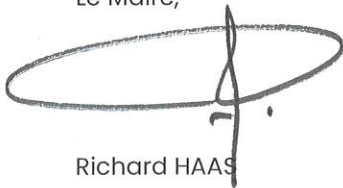
**Aussi, je vous propose :**

- De vous prononcer favorablement sur ces propositions.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

**Le présent rapport ne soulevant ni observation, ni avis contraire, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Françoise HURSON, Jean BELLEC et son pouvoir Marie-Noëlle MORISE, Jean-Pierre REGNAULT, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE).**

Pour extrait conforme,  
Langueux, le 5 avril 2024

Le Maire,



Richard HAAS



Le Secrétaire de séance,



Malorie MEHEUST